

COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2024/11/21-03
Du conseil municipal du 21 novembre 2024

Date de convocation : 15 novembre 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 novembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Accusé de réception
050-215000845-20241128-DEL20241121-03-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra, MALERBA Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame FORNERET Sarah qui donne pouvoir à Madame ROUCHERE Anne-Marie, Madame GALMEL Isabelle qui donne pouvoir à Madame LERAUX Muriel, Madame JOUANNE Lydie qui donne pouvoir à Monsieur JARDIN Rodolphe

Absent(s) : non excusés : 0

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Procurations : 3

Votants : 15

Madame LECONTE Marie-France a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOTE DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

A l'unanimité des votants, le conseil municipal détermine les tarifs des concessions dans le cimetière comme suit et ce à partir du 1^{er} décembre 2024 :

Caveau (dimensions 2.30 m x 1 m) :

➔ Concession de 2.3 m² : trentenaire : 250 €

➔ Concession de 2.3 m² : cinquantenaire : 400 €

Columbarium & Cavurnes :

➔ Concession trentenaire/case : 150 €

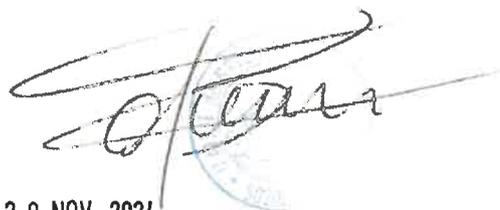
➔ Concession cinquantenaire/case : 250 €

Ces concessions seront renouvelables 1 fois.

Cette délibération annule et remplace la délibération numéro **2023/12/07-02**

La secrétaire de séance
Marie-France LECONTE

Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le
Publication sur le site internet le

28 NOV. 2024

28 NOV. 2024